

RÉSIDENCE AUTONOMIE DE POUL AR BACHET



Au travers de ses résidences gérées par le Centre communal d'action sociale, la ville de Brest met en œuvre une politique active de solidarité envers les personnes âgées et souhaite développer des solutions d'hébergement au plus près de leurs attentes.



Implantée dans le **quartier de Saint Marc**, la résidence accueille des **personnes autonomes de plus de 60 ans** désireuses de vivre dans un **lieu sécurisé** (veilleurs de nuit, aides-soignants).

La **proximité des transports** (bus, tramway) et des **commerces** (Pilier Rouge) mais aussi des **lieux de promenade**, en plus du jardin, font de la résidence un lieu de vie ouvert sur le quartier et plus largement sur le centre-ville.

Sous condition de ressources, les résidentes et résidents peuvent prétendre à l'allocation de logement.

La résidence est conventionnée à l'aide sociale.

LES LOGEMENTS

La résidence compte **63 studios de 25, 33 ou 50 m²** bénéficiant de cuisine aménagée. Ils peuvent être agencés au goût de la résidente ou du résident qui y installe son mobilier.



LES SERVICES

La cuisine est faite sur place.

Le déjeuner est compris dans le prix de séjour mais il est également possible de prendre le dîner et le petit déjeuner en salle de restauration.

La résidente, le résident peut également y **recevoir des invités** ou louer une salle pour un repas ou un goûter dans l'intimité.





Lors de son installation, la résidente, le résident **garde s'il le souhaite son médecin traitant et son cabinet infirmier**. Par ailleurs, des **aides-soignantes et aides-soignants sont présents** aux heures d'ouverture de la résidence.



Des activités et des sorties sont régulièrement proposées par les équipes et par les bénévoles intervenant dans la maison.

Un parcours d'activités sportives pour seniors (PASS) a été créé au cœur de la résidence.



La résidente, le résident est fortement encouragé à prendre sa **place de citoyenne et citoyen** en participant à la vie de la structure, notamment par le biais du **conseil de vie sociale**, et plus largement à la **vie de la cité** en s'impliquant dans des associations, instances de participation, structures diverses...

LES INSCRIPTIONS

Le secrétariat vous reçoit **du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h** afin de vous donner des informations, de fixer un rendez-vous pour une visite de la résidence, de vous remettre un dossier d'inscription.

Lorsque votre dossier est complet (volet médical et volet administratif) il est traité en **commission d'admission du CCAS** qui valide ou pas la demande.

Pour l'aide au montage du dossier il peut être intéressant de solliciter le Centre local d'information et de coordination (CLIC) de la ville de Brest (253 rue Jean Jaurès - 02 98 33 21 66).

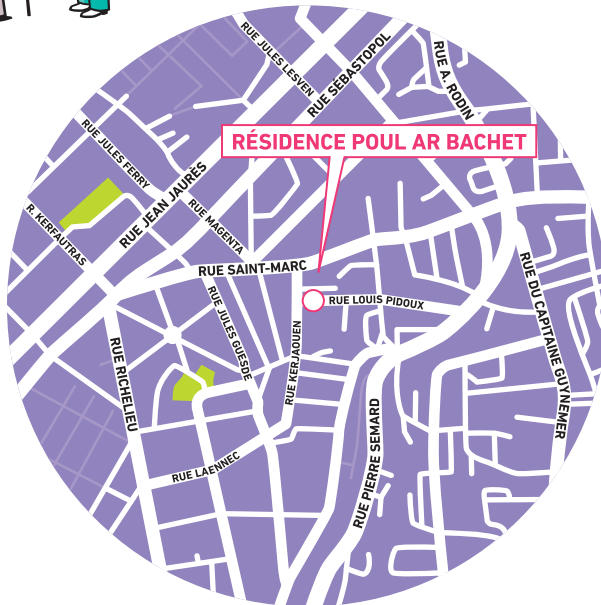
CONTACTS

Résidence autonomie de POUL AR BACHET

30 rue Louis Pidoux 29200 BREST
Tél. : 02 98 80 31 65
residence.poul-ar-bachet@ccas-brest.fr



ACCÈS



La résidence est desservie par le **bus ligne 3, arrêt Poul ar Bachet**
et par le **tramway rue Jean-Jaurès, arrêt Pilier Rouge.**